

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT : PYRENEES-ATLANTIQUES  
 NOMBRE DE MEMBRES : 13  
 En exercice : 13  
 Qui ont pris part à la délibération : 13 (dont 1 procuration)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
 D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE  
 D'AHETZE

SEANCE DU Mercredi 29 AVRIL 2026

**Etaient présents** : Ramuntcho GOYHETCHE, Murielle MOLERES, Agnès IRIBARREN, Odette COQUEREL, Laura LATASA, Séverine SAINT-JEAN, Aña OLATZ, Françoise HARRIAGUE, Marie Christine BURUCOA, Elodie PASQUIOU, François GRIMALDI, Carole GARCIA Y PEREDA.

**Absente excusée** : Maite FORDIN (procuration à Mme GARCIA Y PEREDA)

**Secrétaire de séance** : Agnès IRIBARREN

**OBJET DE LA 5<sup>ème</sup> DELIBERATION N°2026 04 05**  
**AFFECTATION DES RESULTATS 2025**

Monsieur le Président présente le rapport suivant :

L'instruction budgétaire et comptable prévoit que les résultats issus du CFU sont affectés par décision du Conseil d'Administration après la clôture de l'exercice.

Constatant que le CFU 2025 fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de	5 000,00€
Un excédent de fonctionnement reporté de	10 810,46 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	15 810,46 €
Un excédent d'investissement de	0,00 €
Un excédent d'investissement reporté de	758,20 €
Un déficit des restes à réaliser de	0,00 €

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide A L'UNANIMITE :**

D'AFFECTER le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

<b>Résultat global cumulé au 31/12/2025</b>	<b>:</b>	<b>16 568,66 €</b>
<b>Résultat reporté en fonctionnement (002)</b>	<b>:</b>	<b>15 810,46 €</b>
<b>Résultats d'investissement reporté (001)</b>	<b>:</b>	<b>758,20 €</b>

Fait et délibéré le mercredi 29 avril 2026,

Le Président,

Ramuntcho GOYHETCHE

